



Bonne année
2021

la **Gazette**

D'ALBIGNY SUR Saône

www.mairie-albignysursaone.fr



Yves CHIPIER, Maire



Chères Albignolaises,
Chers Albignolais,

Le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Enfants et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de santé, de sérénité, de bonheur et de succès pour que cette nouvelle année soit une année pleine d'espoir et de réussite.

À tous, nos plus beaux souhaits remplis d'amitié, de reconnaissance et de respect, sans oublier nos commerçants, nos entreprises, nos associations, nos amis de Ringsheim et leur Maire, Pascal Weber, espérant que 2021 soit synonyme de retrouvailles pour nos deux communes.

Après cette année particulièrement éprouvante, permettez-moi d'avoir une pensée toute particulière pour les Albignolais qui nous ont quittés et d'assurer de mon soutien toutes celles et ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions de deuil y ont été difficiles et douloureuses...

Malgré tout, 2020 restera également dans nos mémoires comme une année exemplaire en termes de solidarité, d'abnégation, de don de soi, de courage de nos soignants et d'entraides entre citoyens, voisins ou collègues, même si nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise et du bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs. Sans omettre de saluer l'exemplarité du personnel communal qui a lui aussi tenu bon et a assuré un service technique et administratif continu en fonction du

cours fluctuant des évolutions réglementaires pourtant peu simples à suivre et à appliquer...

MERCI à chacune et chacun, qui par votre engagement associatif, bénévole ou par votre travail, avez permis de traverser avec courage cette crise majeure et de maintenir le lien si essentiel à notre existence.

Que 2021 vous apporte ce qu'il y a de meilleur, une vie de famille sereine et heureuse, une bonne santé et un épanouissement personnel et professionnel. Que les bonheurs que l'on croyait simples comme se retrouver entre amis ou en famille pour partager des moments de convivialités redeviennent notre quotidien.



Le maire visite le clos boulanger.

Revue d'information municipale

Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

• Directeur-gérant de la publication **Yves Chiplier Maire** • Rédacteur en Chef **Gilbert Convard** • Comité de rédaction **David Entibi, Séverine Dessalces, Georgette Fondjo, Thierry Goyet, Camille Peyrache** • Documentation - diffusion **Mairie d'Albigney sur Saône** • Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**



Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



2021 ouvre un nouveau chapitre passionnant pour notre belle commune d'Albigny-sur-Saône. Dès septembre, vous pourrez profiter d'un Espace Henri Saint-Pierre rénové. Totalement « relooké » avec des salles plus lumineuses, mieux adaptées et avec un accès pour les personnes à mobilité réduite. Ce site réhabilité permettra la renaissance des manifestations organisées par nos associations, des programmations culturelles, mais aussi des événements familiaux...



2021 sera aussi une année de travaux avec des aménagements de voiries (enfouissements des réseaux), l'arrivée de la fibre, diverses opérations d'entretien et d'amélioration du cadre de vie ou encore une réflexion sur le pôle petite enfance/école pour imaginer un projet concerté et adapté.

La mobilité et l'harmonisation des différents usages de la route nous amèneront à des opérations pédagogiques pour faciliter la cohabitation de la circulation des piétons, des vélos et des voitures.

Vous pouvez compter sur ma proximité et sur ma détermination quotidienne pour défendre avec force et conviction les intérêts de notre village, aux côtés de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents de notre collectivité.

Si les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie et bouleversante pour nos activités économiques, associatives et familiales, les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent plus que jamais être le fil rouge de notre action quotidienne pour œuvrer ensemble à l'essor de notre commune et au bien-être des Albignoisais.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Et que cette année sonne la fin de cet interminable bal masqué !

Yves Chipere

CONCOURS DES DESSINS DE NOËL

Un avant-goût des fêtes

En décembre, les commerçants de la place Verdun ont organisé un grand concours de dessins de Noël réservé aux enfants d'1 à 10 ans.

C'est Patricia du tabac presse qui a été à l'initiative de ce concours original, aidée dans sa démarche par Manu et Corinne les boulangers et Thierry le restaurateur de la Table d'Albigny.

Une centaine de dessins d'enfants a été récoltée dans la boîte aux lettres du Père Noël placée par les organisateurs devant le tabac presse début décembre et samedi 19, à midi sur le marché, a eu lieu la cérémonie de remise des prix.

La sélection des lauréats a été difficile pour le jury au

regard de la qualité des dessins réalisés par les artistes en herbe.

Au final, 7 enfants ont été récompensés par des jeux et des jouets offerts par les commerçants et tous les jeunes participants au concours ont reçu de la Municipalité un sachet de chocolats et papillotes.

Ce moment festif a donné à tous un joyeux avant-goût de Noël.

Merci aux commerçants pour cette sympathique manifestation. ▶



INFO NOUVEAUX ARRIVANTS

La Municipalité invite tous les nouveaux arrivants sur Albigny, quel que soit le moment de l'année, à venir se présenter au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture pour se faire connaître et recevoir la « Pochette nouvel habitant » contenant de nombreux renseignements utiles et pratiques sur le fonctionnement de la commune.



MASQUES USAGES

Où les jeter ?

La Municipalité rappelle que pour se débarrasser d'un masque chirurgical usager sur l'espace public, un seul endroit est à choisir : la poubelle de rue !

Si cela est possible, le mieux pour l'environnement et la santé de tous, c'est encore d'attendre de rentrer chez soi, de stocker ses masques usagers dans un sac-poubelle fermé pendant au moins 24h avant de jeter le sac dans le bac gris, celui des ordures ménagères classiques. ▶



NEIGE ET VERGLAS

Tous responsables

La Mairie rappelle à tous les habitants et commerçants qu'en cas de chutes de neige cet hiver, le déneigement et le salage des trottoirs, devant chez soi et devant les commerces, sont à la charge des riverains sous peine

de verbalisation.

Merci de penser aux piétons qui pourraient glisser dangereusement et chuter sur une plaque de neige ou de verglas. ▶

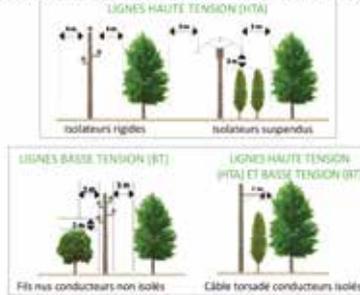


CONSEILS D'ÉLAGAGE PAR ENEDIS

Distances de sécurité minimales après élagage

Attention : Les distances varient suivant le type de lignes.

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (Norme NFC 11-201)



En cas de doute sur ces distances de sécurité, n'hésitez pas à nous contacter.

Les gestes indispensables pour ma sécurité

Il est vivement recommandé de :

- Ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de 3 mètres d'une ligne.
- Ne pas toucher les fils, même s'ils sont tombés à terre.
- Ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'Enedis suite à votre déclaration de travaux.

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le 09 726 750 + 2 chiffres du département*

Enedis est une entreprise de service public, gendarme du réseau de distribution d'électricité. Enedis, exploitant, assure le réseau électrique et gère les données sensibles Enedis, réalise les travaux d'entretien des clients, le dépannage, l'accès à la norme des consommateurs et assure les interventions techniques. EN est l'indépendance du consommateur d'énergie qui peut choisir de se servir de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Retrouvez-nous sur Internet :



L'élagage une action indispensable

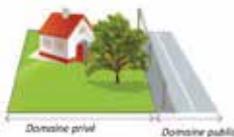
Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre.

Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer, ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

Qui est responsable ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant



En tant que propriétaire ou occupant, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés et fossés).

L'élagage est à la charge d'Enedis



Lorsque le réseau électrique** est sur votre propriété, Enedis assure l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable, chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'Enedis, de son intervention.



Lorsque les branches ou la chute d'arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000€. En cas de manque d'entretien, votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

*Service consommateurs du 17 mai 2010

** Élagage d'un branchement branché au propriétaire



Conseils aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques

L'élagage en toute sécurité



L'élagage relève de la responsabilité deux possibilités :

1 Je confie mon élagage à une entreprise spécialisée

Elle demande à une entreprise spécialisée de réaliser les travaux. Elle effectue les démarches administratives et réalise l'élagage en respectant les règles de sécurité du Code du Travail. Selon les cas, des frais de mise hors tension ou de protection du réseau pourront être facturés par Enedis pour garantir la sécurité des intervenants.

2 J'effectue moi-même l'élagage

Je décide d'effectuer moi-même l'élagage, je suis tenu de respecter la réglementation en vigueur notamment :

- Etablir la Déclaration de Travaux à l'aide du document Cerfa N°14434 (disponible en Mairie ou sur le site du ministère www.service-public.fr), ainsi que la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- Suivre les recommandations et plus particulièrement les mesures de sécurité indiquées par Enedis dans sa réponse. Le cas échéant, j'aurai à supporter les frais de mise hors tension ou de protection du réseau facturés par Enedis pour permettre l'élagage en toute sécurité.
- Respecter les distances d'élagage selon la norme NFC11-201 (précisées au verso).

Le bon conseil

Élaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir systématiquement une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

* Arrêté du 208.010.172, pris en application du 17 mai 2010

NICOLE GIRAUDET ANCIENNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE nous a quittés

Conseillère Municipale de mars 2001 à mars 2008, Nicole Giraudet était appréciée de ses collègues et des Albignolais.

Elle avait été membre de la Commission des Affaires Sociales et Déléguée au Syndicat Intercommunal de Télévision Genay/Rochetaillée, des fonctions pour lesquelles elle s'était investie avec dynamisme et intérêt. En octobre 2001, elle avait été nommée membre de la Commission de l'Association PRODEV dont la mission était de promouvoir le développement et la valorisation du Val de Saône.

Artiste à ses heures, elle avait aussi participé avec enthousiasme aux Étals d'automne et exposé les faïences

qu'elle décorait avec goût.

Parmi ses nombreux engagements, Nicole avait été Présidente des Classes en 5 d'Albigny où elle était là encore très appréciée.

Chacun garde d'elle le souvenir d'une femme dévouée, sociable et sympathique.

La Municipalité réitère ses sincères condoléances à sa famille et ses amis. ♡



2021 ANNÉE D'ÉLECTIONS RÉGIONALES

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales



Depuis janvier 2020, l'inscription sur les listes électorales peut se faire en Mairie ou par Internet, jusqu'au 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour du scrutin. Une date qui peut être repoussée si une des situations particulières suivantes intervient dans les 6 semaines qui précèdent l'élection : déménagement, 18 ans, acquisition de la nationalité, majeurs sous tutelle, droit de vote recouvré...

Avec la mise en place du répertoire électoral unique tenu par l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier en ligne s'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour s'inscrire en Mairie, il faut fournir les documents suivants :

- 1 Carte d'identité ou 1 passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Avec l'inscription en ligne généralisée chacun peut s'inscrire directement par Internet sur le site : [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



À SAVOIR

En raison de la pandémie de COVID, les prochaines Élections Régionales, initialement prévues en mars 2021, devraient être reportées en juin 2021. À l'heure où nous bouclons le bulletin municipal, nous n'avons pas d'information plus précise sur les dates retenues pour ce scrutin.

TOUT JUSTE 16 ANS ! Venez, vous faire recenser



Dès 16 ans, garçons et filles doivent venir se faire recenser en Mairie.

Le recensement citoyen (ou militaire) est un acte obligatoire qui permet de déclencher la convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales de sa commune.

Ce recensement concerne tous les jeunes de nationalité française, qui doivent se présenter à la Mairie de leur domicile, munis des documents suivants :

- 1 Pièce d'identité en cours de validité
- Le livret de famille des parents
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Une attestation leur sera alors délivrée. Elle sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code de la route, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP professionnels).



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Édition 2020/2021

Le nouveau CME, élu par les élèves des classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire les Frères Voisin, s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 23 janvier dernier en mairie.



Membres du CME 2021 :

*en classe de CM2

- Salomé ORESTA
- Estéban FOURNET-FAYAS
- Pauline GASPARD
- Timéo MARTINEZ
- Émilie TARDIF
- Sarah GHADBANNE

*en classe de CM1

- Lorys REYNAUD
- Hugo TROUSSELARD
- Shemsi SACI
- Martin Do REGO
- Lylou LACOUR
- Amélia PIETRE-CAMBACEDES ▶

Encadrés par le Maire Yves Chipier, accompagné de Gilbert Convard Maire adjoint délégué à la communication, l'économie locale et de proximité, au tourisme et patrimoine et de Philippe

Leyreloup Maire adjoint délégué vie scolaire, petite enfance, jeunesse et citoyenneté, les jeunes élus ont réfléchi aux différents sujets de travail qu'ils désiraient aborder au cours de leur mandat d'élus.



MARYLINE SAINT-CYR CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE ADJOINT AU MAIRE Élue nouvelle Présidente au Conseil de surveillance du CHG

Le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Gériatrique du Mont d'Or est l'instance qui a pour mission de se prononcer sur la stratégie et d'exercer le contrôle permanent de la gestion de l'établissement hospitalier.

L'appellation « Conseil de surveillance » remplace celle de « Conseil d'administration » selon la loi HPST-Hôpital, patients, santé et territoires - du 21 juillet 2009. Au CHG du Mont d'Or il est constitué de 15 membres répartis en 3 collèges et élus pour 5 ans.

Depuis le 15 décembre 2020 à l'issue du vote des membres du Conseil de surveillance, Maryline Saint-Cyr a été élue à l'unanimité Présidente et Yves Chipier le Maire, Vice-président.

« Notre volonté est de défendre la pérennité du CHG Mont d'Or et

de ses services, d'être à l'écoute de l'ensemble du personnel soignant et de suivre avec attention la gestion de l'établissement de santé » ont ils précisé à l'issue du vote.

Cette prise de fonction intervenant en pleine crise sanitaire, la nouvelle Présidente a remercié les membres du Conseil de surveillance de la confiance qu'ils lui ont accordée et a tenu à souligner qu'elle était prête à s'investir pleinement dans ses nouvelles fonctions, pour accompagner les nouveaux projets de cette institution qui œuvre tous les jours pour la santé des Albignolais et des habitants de la Région. ▶

TRANSPORTS EN COMMUN LYONNAIS

Nouveaux abonnements solidaires

Afin d'être plus équitable et plus juste, le réseau TCL a fait évoluer sa politique tarifaire. Depuis le 1^{er} janvier 2021, deux nouveaux abonnements ont vu le jour intégrant la gratuité pour les plus démunis.

La nouvelle tarification en vigueur propose 2 types d'abonnements solidaires en fonction du statut des bénéficiaires (voir tableau joint): un abonnement **GRATUIT** et un abonnement **RÉDUIT** au tarif unique de 10€/mois.

Pour vérifier les conditions d'éligibilité*, connaître les justificatifs à fournir ou remplir une demande d'abonnement solidaire

en ligne connectez-vous sur : www.tcl.fr

Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, rendez-vous dans une agence TCL pour retirer le formulaire d'adhésion et faire une inscription par courrier. ▶

** TCL s'associe à un certain nombre d'organismes sociaux (CCAS, PIMMS, Maisons de la Métropole, etc.) qui peuvent renseigner sur leurs démarches à accomplir.*



MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Si vous êtes la maman d'une famille nombreuse, de 4 enfants et plus, vous pouvez venir vous inscrire en mairie pour recevoir l'honorifique et prestigieuse médaille de la famille édition 2021.



	Solidaire (gratuit)	Solidaire réduit (10€/mois)
BÉNÉFICIAIRES SUR JUSTIFICATIF	<ul style="list-style-type: none"> • Personne bénéficiaire du RSA et ses ayants droit • Personne bénéficiaire de l'AAH ou de l'ASI • Personne bénéficiaire de l'ASPA • Personne Malvoyante • Personne Mutilée de guerre ou du travail dès 65 ans • Demandeur d'asile et ses ayants droit • Demandeur de titre de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> • Personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi : ARE, AREF, RFPE, RFF, ASP, ASS, ASSF ou bénéficiaire d'un CIE, d'un CAE ou d'un CDDI • Personne en Contrat « Parcours Itinéraire emploi renforcé » • Garantie Jeunes • Jeune chômeur âgé de 18 à 24 ans inscrit à Pôle Emploi • Jeune de 18 à 24 ans bénéficiaire du FAJ • Personne bénéficiaire de la CMUC, de la CSS ou de l'AME et ses ayants droit • Collégiens et Lycéens boursiers • Élèves en SEGPA, ULIS, ITEP et IME • Personne non-imposable dès 65 ans ou personne non-imposable retraitée à partir de 60 ans non bénéficiaire de l'ASPA • Anciens combattants et veuves d'anciens combattants dès 65 ans

SDMIS

Allo le 18



Jusqu'à ce jour, lorsque le Service Départemental-Métropolitain d'Incendie de Secours recevait un appel au 18 il affectait l'intervention à la caserne de Genay/Neuville ou Couzon/Saint Romain, un des deux centres dont dépendait Albigny en fonction de la zone géographique du sinistre et de la disponibilité des équipes.



Dans le but d'une meilleure efficacité des services de secours, le Maire Yves Chipier et la nouvelle équipe municipale ont sollicité et obtenu de la Direction du SDMIS le rattachement unique et définitif d'Albigny à la caserne des sapeurs-pompiers de Couzon-au-Mont-d'Or pour toutes les interventions de secours et d'urgence sur la commune. Les deux municipalités étant limitrophes, il n'y a de fait ni circulation excessive, ni pont qui puissent retarder l'arrivée des secours et même aux heures de pointe. Cette proximité immédiate est l'assurance d'une rapidité d'intervention des équipes de secours.

À Couzon, la caserne est pilotée par le Capitaine Thierry Colombo, sapeur-pompier professionnel mais qui intervient en tant que pompier volontaire à Couzon, où il coordonne le planning des 30 sapeurs-pompiers volontaires mobilisables jour et nuit. En ces temps particuliers, merci à tous, professionnels et volontaires, pour leur mobilisation de chaque instant pour sauver des vies, éteindre des feux ou parer aux urgences sanitaires parfois au détriment de leur vie privée. ▶



RAPPEL FORMATION JEUNES SAPEURS- POMPIERS VOLONTAIRES À GENAY

Les jeunes, garçons et filles dès 11 ans, attirés et motivés par l'action des soldats du feu, peuvent suivre une formation incendie/secours de 4 ans et devenir JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) à 16 ans en vue d'obtenir à 18 le Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Sens civique, savoir être, gestes qui sauvent, techniques de lutte contre les incendies sont au programme, le tout permettant de faire du sport en groupe, de renforcer l'esprit d'équipe, l'apprentissage du devoir de mémoire et du partage de valeurs telles que la solidarité ou le dépassement de soi.

Une magnifique expérience !

INFORMATION

La caserne de Couzon recrute hommes et femmes à partir de 16 ans.

Dossier de recrutement à remplir sur le site Internet du SDMIS.

LA CASERNE DE COUZON : DE NOUVEAUX LOCAUX / DU MATÉRIEL PERFORMANT



1 Véhicule de commandement



1 Véhicule de Secours
Assistance Victimes



1 Fourgon Pompe-Tonne



1 Véhicule Tout Usage
Tracteur et Pré signalisation



1 Véhicule liaison radio



1 remorque motopompe

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Du 7 janvier au 31 mars 2021 des travaux d'enfouissement des réseaux auront lieu avenue des Avoroux.

La Municipalité rappelle que pendant toute la durée des travaux la route des Monts d'Or restera ouverte avec des feux alternés pour réguler la circulation.

L'avenue des Avoroux sera fermée par tronçons et des déviations seront mises en place pour 3 mois.

Les riverains auront toujours accès à leur propriété ainsi que les autres services (secours, ordures ménagères...).



ÉCOLE MATERNELLE

Réfection de l'éclairage extérieur

Pendant la période hivernal de la nuit précoce, depuis des années, les enfants, les parents et les enseignants de l'école maternelle étaient dans la pénombre, de l'entrée de l'école jusqu'au portail donnant sur la rue. Une situation parfois dangereuse et anxiogène.

Les luminaires existants ne fonctionnant plus depuis plusieurs années. La mairie a fait poser de nouvelles lampes type « led » qui, pour plus de commodité et d'efficacité, fonctionnent grâce avec un détecteur de présence.

En parallèle, plusieurs lampes posées sur des piquets dans la cour de l'école et devenues inutiles ont été supprimées pour des raisons de sécurité.



RÉHABILITATION DE L'ESPACE HENRI SAINT-PIERRE

Rénovation et mise en accessibilité

La salle polyvalente de l'espace Henri Saint-Pierre située en face de la mairie a été édifée en 1980. Monté sur une parcelle à fort dénivelé, le bâtiment a été construit sur plusieurs niveaux et en phases successives. Aujourd'hui vétuste, il nécessite d'importantes rénovations et mises aux normes.

UN ESPACE aux multiples usages



Si le corps principal du bâtiment de l'Espace Henri-Saint Pierre date de 1980, une première extension en 1987 a permis de créer la scène, la suivante en 1993 a vu la construction de la cuisine et enfin la dernière modification en 1999 a doublé la surface du DOJO. Depuis son ouverture, cet espace est au service des Albignolais :

- pour des activités sportives, avec la présence des clubs d'arts martiaux de la commune (Judo/Karaté) et son utilisation pour les cycles sport des élèves de l'école des Frères Voisin.
- pour l'organisation des manifestations municipales
- Vœux du maire - Repas des aînés du CCAS, ou des manifestations associatives - Loto des parents d'élèves - Soirées des Jours Heureux - Choucroute du jumelage - Biennale d'Art Contemporain - Salon Vins et Saveurs...
- pour offrir des lieux de réunion aux associations - syndicats - habitants de la commune...

Et ce ne sont que des exemples !

UN ESPACE en piètre état



En 2017, la vétusté du bâtiment pousse la commune à entreprendre des travaux de rénovations et de mises aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite afin de redorer l'image de cet équipement si nécessaire à la vie de la commune. Si l'intention de rénovation était là, la nécessaire rénovation de l'ensemble de l'ouvrage s'est imposée à la nouvelle équipe municipale...

De fait, au fil de la reprise des études du chantier et des constats de vétusté avancée de toute la structure, Yves Chipier et sa nouvelle équipe ont dû faire évoluer le projet pour traiter en profondeur le sujet de la sécurité et ouvrir le bâtiment à de nouveaux besoins et usages.

Il s'avère que le chantier a mis en évidence de nombreux défauts d'étanchéité des couvertures et qu'il était alors incontournable de procéder à leurs réfections complètes avec enlèvement de tous les déchets amiantés. La dépose des anciennes dalles suspendues ayant révélé non seulement, une mauvaise étanchéité à l'air, mais également de multiples traces d'humidité liées à une défaillance de porosité des tuiles et une détérioration des panneaux sous toiture en fibrociment amianté, le choix d'un remplacement total de la toiture s'est imposé.

Pour adapter le projet aux normes environnementales en vigueur, outre la réfection complète des toitures, le remplacement de l'ensemble des menuiseries et le renforcement de l'isolation seront faits pour réduire les coûts de fonctionnement et faciliter la maintenance.

Un tout nouvel ascenseur permettra d'accéder facilement au 1^{er} étage et le confort acoustique de la grande salle sera amélioré dans son ensemble.

La réfection de la cuisine, elle aussi non prévue initialement, sera faite avec remise aux normes et équipement avec du matériel professionnel pour offrir un espace de préparation adapté à tous les événements. Pour terminer le chantier, les façades seront repeintes et l'entrée de l'Espace habillée de parements de pierres pour embellir le bâtiment. ▶



Un EHSP dépouillé pour une nouvelle beauté à venir !

UN ÉQUIPEMENT QUALITATIF ET D'AVENIR

financé par l'emprunt

Si rénover, « mettre un coup de peinture » et remettre aux normes d'accessibilité devait à l'origine induire un coût d'environ 1M d'€, avec les plus-values des différents lots et les mauvaises surprises mises à jour ce coût se rapproche aujourd'hui des 2M d'€. La Municipalité est donc contrainte de recourir à l'emprunt, la commune n'ayant plus les finances suffisantes pour un tel projet, ni de foncier à vendre pour compenser...

EN CHIFFRE

 **2M d'€**

Après consultations des banques et vote du Conseil Municipal, il a été décidé de partir sur un emprunt de 2M d'€, avec un remboursement étalé sur 25 ans. Une charge qu'Albigny pourra supporter puisqu'elle n'a pas d'emprunt en cours.

Avec cette rénovation complète, l'espace Henri Saint-Pierre trouvera un nouveau souffle, dans une décoration contemporaine et une ambiance chaleureuse.

La Biennale sera accueillie dans de belles conditions...

La grande salle pourra être utilisée pour des spectacles, des expositions, l'organisation de banquets ou pour les besoins de nos associations. Les salles du rez-de-chaussée dotées d'une cuisine et de sanitaires pourront être louées pour les regroupements, les séminaires...

Sa grande capacité d'accueil et sa fonction multi-usages lui conféreront un potentiel recherché pour Albigny et les autres communes du Val de Saône.

MERCI AUX ASSOCIATIONS ALBIGNOLAISES POUR LEUR COMPRÉHENSION ET LEUR SOLIDARITÉ !

Pendant la durée des travaux il a fallu « reloger » les activités du Judo et du Karaté à la Maison des Associations, décalant les activités de la Danse et de la Gym à la salle du lavoir !

Ajouter à cela la période de COVID et ses exigences sanitaires.

Un grand merci aux Présidents, aux membres des bureaux et aux adhérents pour leur souplesse et leur compréhension !

Fin des travaux prévue à l'été 2021.

Rendez-vous en septembre pour l'inauguration et pour les 1^{ers} événements. ▶



Coupe du futur projet

NOËL À L'ÉCOLE

Cédric le jongleur magicien enchante les enfants

Cette année, en raison de la crise sanitaire, le traditionnel spectacle de Noël des écoles a pris une nouvelle forme.

Cédric, à la fois jongleur et magicien est passé dans chaque classe de l'école des Frères Voisin pour engager les élèves dans un spectacle personnalisé. Une formule très appréciée des enfants qui ont participé

joyeusement en répondant aux questions de l'artiste qui les a étonnés et amusés tout au long de ses numéros. Un excellent moment pour les élèves qui n'ont pas vu le temps passer et ont vivement applaudi Cédric. ▶



DISTRIBUTION DE PAPILLOTES

Le Maire et la commission scolaire aux commandes

S'il n'y a pas eu de Père Noël dans les différents quartiers de la commune cette année comme à l'accoutumée, les petits Albignolais n'ont pas été oubliés, bien au contraire !

Le maire, son adjoint Philippe Leyreloup, la Commission municipale aux affaires scolaires ont distribué des sachets de papillotes et chocolats à tous les enfants pour leur plus grand plaisir. 🍬



PURIFICATEURS D'AIR

Lutter contre les virus en milieu scolaire

3 Purificateurs d'air ont été installés au groupe scolaire des Frères Voisin.

Ces appareils ont été disposés dans les lieux où les enfants ne portent pas de masque :

- à la cantine
- dans la salle de motricité des maternelles
- dans la salle multi activités côté primaire.

La Région Auvergne Rhône-Alpes subventionnant ces achats à 80% avec un plafonnement de 1 800€ par établissement, dans le cadre de son plan d'état d'urgence sanitaire, la Municipalité a donc souhaité profiter de cette aide. Nos petits Albignolais vont donc se familiariser avec ces appareils munis de filtres à air qui vont piéger les particules fines dans des filtres pour ensuite diffuser un air sain.

Un nouvel atout dans la lutte contre tous les virus et en particulier celui de la COVID, qui vient en complément de l'aération des espaces clos, parfois moins évident dans le contexte hivernal actuel, sans omettre bien évidemment le respect des gestes barrières.



MISSION LOCALE PLATEAU NORD VAL DE SAÔNE

Repérer, capter et mobiliser les jeunes dits « invisibles »

Si 89,2% des jeunes qui ont poussé la porte de la Mission Locale sont satisfaits, voire très satisfaits, nombreux sont ceux qui n'ont pas encore osé le faire.



Pour rencontrer ces « invisibles », dans le cadre du « Plan d'Investissement 100% inclusion » porté par l'État, la Mission Locale développe une action ayant pour objectif de repérer, capter et mobiliser ces jeunes de 16 à 29 ans, non connus, ne fréquentant plus les structures d'insertion et en situation d'exclusion ou de marginalisation. Pour mettre en œuvre une démarche continue de coopération et de repérage. La Mission Locale mobilise l'ensemble des partenaires et acteurs locaux pour assurer le rôle de « facilitateur » auprès des partenaires.

Jusqu'en septembre 2021, la Mission Locale Plateau Nord Val de Saône dispose de 2 conseillers de proximité chargés de cette démarche de repérage. Pour Albigny c'est Elsa Benoît qui identifie les jeunes, tisse des liens avec eux, leur fait connaître les structures d'insertion, les services proposés et met en place des actions

(sportives, culturelles, de formation, d'accès à l'emploi...) pour les mobiliser.

En parallèle une Cellule Opérationnelle rassemblant les partenaires de terrain réfléchit aux actions de repérage, évoque les situations des jeunes déjà identifiés et leur propose des stratégies personnalisées pour leur permettre de réintégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Les compétences des acteurs du projet, leur complémentarité et l'offre de services de chacun font

JEUNES DE 16 À 25 ANS SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE :

la Mission Locale
vous accompagne
dans tous vos projets

Écoute - Conseil - Soutien - Aide
aux démarches

La Mission Locale est votre
partenaire privilégié pour
vous aider à construire votre
avenir en vous proposant un
accompagnement personnalisé :
Orientation, Formation, Emploi,
Mobilité internationale ou
saisonnnière, Logement, Santé et
même vous aider à surfer sur votre
désir d'entreprendre...

Contactez votre Mission Locale
Antenne du Val de Saône :
4, avenue Carnot
Neuville-sur-Saône
Tél. : 04 78 98 20 49 /
Email : mlpnvs.neuville@mlpnvs.org

la force de cette nouvelle action. Un projet qui a du sens, qui démontre son intérêt sur le terrain au quotidien et qui est à largement médiatiser. ▶

Elsa Benoît : 06 66 19 07 02 /
e.benoit@mlpnvs.org

NOËL DES SENIORS

100 Colis distribués aux plus de 75 ans

Comme chaque année au moment des fêtes de Noël et par tradition conviviale, la Municipalité a souhaité mettre à l'honneur ses aînés.



Si cette année particulière n'a pas permis à tous de se réunir, la commission en charge des seniors a décidé d'offrir un colis gourmand aux Albignolais nés avant 1945*.

Les membres du CCAS se sont mobilisés à partir de la mi-décembre pour accueillir nos aînés et distribuer plus d'une centaine de colis. L'occasion

d'un petit moment de convivialité qui a permis à chacun de discuter, de prendre des nouvelles et de se redire les bonnes pratiques face à l'épidémie qui nous inquiète.

*Les personnes concernées qui n'auraient pas été contactées fin 2020 peuvent se faire connaître pour recevoir leur colis en téléphonant à l'accueil de la mairie au : 04.78.91.31.38 📞



RESTOS DU CŒUR

Campagne d'hiver 2021

11, avenue Gambetta
Neuille-sur-Saône
Tél : 04 72 08 95 87 / Email ad69.
neuille@restosducoeur.org
Site Internet : <http://rhone.restosducoeur.org>

Inscriptions des bénéficiaires :

- Tous les mercredis de 9h à 11h30 et 14h à 16h
- Pour une inscription, se munir des documents justificatifs de ressources et dépenses récurrentes.

Distributions adultes :

- Mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 et 14h à 16h
 - Mardi de 18h30 à 19h30
- Uniquement pour les personnes en activité ou en formation

Distributions bébés :

- * Mercredi de 9h à 12h et 14h à 16h



Le CCAS remercie chaleureusement Fabio pour son don généreux (pâtes, sauce tomate et conserves d'asperges...) qui a permis de confectionner et d'offrir des colis gourmands à plus d'une dizaine de famille albignolaises qui en avaient besoin. Le surplus de marchandise a été donné aux Restos du Cœur de Neuville.

NOTRE BLASON

aux multiples significations par Robert Perradin

La pièce principale du château d'Albigny a servi de mairie de 1844 à 1905. Dans cette pièce se trouve une cheminée contre le linteau de laquelle est apposé un blason. C'est celui de Louis de La Barge gardien du château vers 1540/50. Ses armoiries sont celles qui figurent au centre du blason (écu blanc rayé de noir) et les 4 autres quartiers sont celles de 4 de ses ascendants. Un blason qui ne porte probablement pas ses couleurs d'origine mais qui a été colorié à différentes époques.

19^e

Si les nombreuses recherches du sens de ce blason ne sont pas concordantes, certaines semblent même fantaisistes :

- Fin 19^e, le Chanoine Rousset disait : « Écartelé, au 1^{er} quartier d'or à la croix en sautoir d'azur, au 2^e quartier de gueules au lion de sable chargé d'une étoile sur la crinière, au 3^e d'azur à 3 chevrons d'or et au 4^e d'or à un créquier de sable et sur le tout d'argent à la bande de sable, attribuait ce blason à la famille de la Barge en 1553 »,

1996

- Une définition plus poétique rapprochait les représentations des 4 quartiers d'éléments géographiques du village : le 1^{er} quartier pour la croisée Rhône/Saône, le 2^e d'argent pour la proximité de Lyon, le 3^e pour les Monts Thou, Verdun et Cindre, le 4^e pour la nature et la verdure. C'était charmant mais c'était ignorer que chaque quartier représentait les armoiries d'une famille,
- En 1996, Mirio un éminent spécialiste des blasons et armoiries a lui donné la définition suivante : « Écartelé au 1^{er} quartier d'azur au sautoir d'or pour représenter Messey, au 2^e d'argent au lion couronné de gueules pour Pétrus, au 3^e d'azur à 3 chevrons d'or pour les Salles, au 4^e d'argent à un chollet de 5 branches de sable pour Chollet et sur le tout d'argent à la bande de sable pour de La Barge ».

2021

Jusqu'à preuve du contraire faisons confiance à ce spécialiste et supposons qu'Albigny a choisi ces armoiries parce qu'elles étaient constamment sous les yeux des Élus lorsque la mairie était au château, bien qu'elles n'apparaissent sur les actes officiels sous la forme d'un tampon que fin 19^e.

Notons que sur l'actuel logo de la ville les figures et couleurs ne correspondent pas tout à fait au blasonnement (presque officiel) donné par Mirio.

Finalement, les significations retrouvées sont peut-être différentes mais après tout, notre blason ne parlerait-il pas de la Saône, du Rhône, de la proximité de Lyon... Et, en cas contraire, les descendants de La Barge ne seraient-ils pas fiers qu'Albigny ait voulu honorer un de leurs illustres ancêtres ?



ASSOCIATION SPORTIVE INTERCOMMUNALE



L'ASI, le Centre de loisirs intercommunal fonctionne pendant toutes les vacances scolaires. Toujours dynamique, elle propose plus de 60 activités éducatives pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans.

Si l'année 2020 a été bien particulière pour tous, les activités de l'ASI ont fonctionné pendant les vacances scolaires sous une forme adaptée et toujours avec un protocole sanitaire adéquat :

- des activités de duo en journée
- des transports revus avec une participation des parents plus importante.

Sur l'ensemble de l'année, la fréquentation réduite du centre (1050 enfants et jeunes du

territoire Val de Saône dont +40 d'Albigny) a permis de remplir les activités organisées et d'accompagner au quotidien les animateurs dans l'appréhension des nouvelles règles et nouvelles organisations.

Les nouveautés ont été mises en attente mais reviendront rapidement.

L'ASI remercie particulièrement les familles qui lui ont fait confiance malgré les difficultés cette année.

À NOTER !

Les programmes des vacances scolaires sont annoncés sur le site Internet 4 à 5 semaines avant la période et les inscriptions débutent 3 semaines avant cette même période.

Cet hiver, les camps de ski auront lieu du 6 au 12 février à la Chapelle d'Abondance pour les enfants de 6 à 17 ans.

+ D'info et inscriptions au :
04 78 22 40 68
www.asi.asso.fr



ADIEU JACQUES

Disparition du Président de la boule lyonnaise



Jacques Chollet, nous a quittés brutalement, mais il sera toujours dans nos cœurs et nos mémoires.

Souvent surnommé Kiki, Jacqui ou Filoche, Jacques Chollet était né le 4 février 1943 dans la maison de ses grands-parents, avenue Gabriel Péri. Amoureux de sa commune il ne l'a jamais quitté.

Après avoir travaillé 40 ans chez Roussel Uclaf à Neuville, il avait pris sa retraite en 2000, et s'occupait de l'association bouliste dont il avait été Trésorier puis Président. Un Président très apprécié doté de qualités humaines, attachant, sociable et empathique. Son regard bienveillant, ses compliments sur une boule bien tirée ou bien placée vont manquer aux sociétaires du club.

Ses amis bouliste disaient de lui

qu'il était un réseau social à lui tout seul, sans pour autant disposer d'un téléphone portable ni d'une adresse mail. Son répertoire téléphonique : une multitude de cartes de visite et de numéros griffonnés sur un papier qu'il conservait précieusement dans la poche de sa chemise.

Se souciant toujours plus des autres que de lui-même, Jacques avait une générosité sincère et une infinie gentillesse.

La Municipalité l'avait honoré de la médaille communale pour son action au sein du club de boule lyonnaise.

Il était la mémoire d'Albigny, racontant de nombreuses anecdotes

sur les commerces et artisans disparus.

Nombreux sont les Albignolais qui le voyaient régulièrement au tabac presse où il venait aider sa fille Patricia. Il était aussi très fier de sa petite fille Astrid.

Il laisse derrière lui de très bons souvenirs et un grand vide. ▸



CLICK AND COLLECT :



En raison de l'épidémie de COVID, le Salon Vins et Saveurs organisé par le Judo Club d'Albigny, a été annulé au profit d'une vente de vin à emporter pour maintenir la tradition de cette animation très appréciée chaque année.



Vente de vin à emporter du Judo Club. Nos associations ont su se réinventer pour garder le lien et faire vivre le village.

BIENNALE EN VAL DE SAÔNE

Avis aux artistes et amateurs d'art



Si quelques empêchements en 2020 et l'absence de Biennale en 2021 ont contrarié nos habitudes culturelles cela ne sera pas suffisant pour arrêter cette belle institution du Val de Saône !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, en mars-avril 2022.

L'appel à candidatures sera bientôt ouvert, pour en connaître tous les détails, téléchargez dès maintenant les fichiers nécessaires sur le site Internet de la mairie d'Albigny ou directement sur celui de la Biennale en Val de Saône. ▸

2 NOUVEAUX COMMERÇANTS sur le marché

Convivial et pratique, le marché du samedi matin installé sur place Verdun rencontre un vif succès. Un engouement qui ne cesse de croître depuis la crise sanitaire.

Depuis la rentrée, un rôtisseur et un caviste s'y sont installés. Développant ainsi l'offre commerciale et l'attractivité du marché.

RÔTISSERIE

Frédéric Amenabar



Poulets, souris d'agneau, jambon à la broche et autres mets rôtis délicieux prêts à déguster. ▶

AGDS

Goûter de Noël Albijeunes et
Petits futés

Albijeunes et la crèche des Petits Futés, gérés par l'association AgDS, ont offert un goûter festif aux familles et aux enfants pour célébrer la fin de l'année 2020 et partager ensemble un moment sympathique.

Au menu : velouté de butternut - châtaignes - crêpes sucrées : un régal pour petits et grands et une initiative appréciée autant par les équipes AgDS que par les familles. À refaire très vite pour le plaisir de tous ! ▶



DOMAINE DU GRISON

Noémie Blondeau caviste



Propriétaire récoltant dans le Mâconnais. Appellation Mâcon, Bourgogne et crémant de Bourgogne. ▶

VACANCES DE FÉVRIER



Le centre de loisirs AgDS Albijeunes, accueillera enfants et ados durant les 2 semaines des vacances de février de 8h à 17h45.

Les jeunes participeront à des activités culturelles, manuelles et sportives. Les thématiques seront sur la Préhistoire et le Bien-être corporel. Les animateurs sont impatients de retrouver les enfants pour passer de bons moments.

Pour les Ados, un stage de pilotage de drones est prévu à Vienne du 15 au 19 février à l'issue duquel chaque participant recevra un certificat de compétences au pilotage. ▶

Plus d'infos :

Sylvain au : 06 79 18 19 75

UNIS POUR ALBIGNY

L'année 2020 s'achève laissant en mémoire les mauvais moments et les difficultés qu'elle nous a réservés et qui malheureusement perdurent !

En tant que nouveaux élus confrontés d'emblée à une réalité difficile, il nous a fallu très vite nous adapter pour faire face aux nombreuses contraintes imposées par le contexte sanitaire de l'épidémie et remplir nos obligations pour répondre au mieux à vos attentes.

Depuis 7 mois, la Municipalité n'a cessé de se mobiliser en assumant sans relâche ses responsabilités à l'égard de tous, maintenant ainsi un lien indispensable et précieux.

Les commissions municipales ont trouvé leur ADN dans la complémentarité, l'échange et le partage entre élus, sans distinction de courant politique et dans une atmosphère de travail constructive.

Si l'année 2021 doit être porteuse d'espoir, la crise sanitaire n'est pas terminée ! Alors soyez assurés que mobilisés 7j/7 et 24h/24, nous ne relâcherons pas nos efforts, nous poursuivrons notre tâche et serons au travail pour remplir avec application et dévouement notre devoir, celui pour lequel nous avons été élus !

C'est donc consciente et concernée par les difficultés de tous, réaliste face aux défis qui l'attendent que toute l'équipe d'UPA vous souhaite, et particulièrement dans le contexte actuel, ses vœux de bonne santé, une vie retrouvée, plus sereine et une année 2021 heureuse. ▸

Unis Pour Albigny
Groupe majoritaire

ALBIGNY POUR TOUS

L'année 2020 pourrait être résumée à une succession de contraintes, de peurs et de peines que la COVID a semées au fil des mois. « Bon débarras ! » pourrait-on être tenté de dire.

Mais l'année 2020 a également produit de nombreux signaux positifs. Notre village a connu des solidarités nouvelles entre voisins, envers les plus anciens, pour saluer le travail des soignants à 20h ou leur fournir du matériel de protection confectionné en urgence par des villageois. Les enseignants ont fait preuve d'une remarquable adaptabilité, les chemins de randonnées des Monts d'or n'ont jamais été aussi parcourus !

Avant l'été, une nouvelle équipe municipale a été désignée. Il lui incombe de continuer à préparer notre commune pour s'adapter ensemble aux défis d'aujourd'hui en développant nos liens, en renforçant l'estime que nous aurons les uns pour les autres, en multipliant les moments de rencontre.

Bien que minoritaires au conseil municipal, nous avons été élus avec un soutien important des Albignolais souhaitant un village plus solidaire et respectueux de son environnement. Ce sont donc les vœux collectifs que nous formulerons, en vous souhaitant à chacun et à vos proches, santé et joie pour l'année 2021. ▸

ALBIGNY ENSEMBLE, AUTREMENT

C'est parti, nous nous sommes arimés à cette nouvelle année 2021 tellement attendue après cette année maintenant passée, remplie de difficultés en tout genre, sur deux sujets graves ; la santé et la dégradation financière, qui ont impacté une majorité d'entre nous.

La prise de conscience de tout cela prend sa place progressivement, pour une bonne proportion de personnes, les plus impatientes ont compris qu'il est parfois plus raisonnable de laisser « du temps au temps » sur certains sujets, les Albignolais n'échappent pas à cette règle, du côté de la Mairie, une nouvelle équipe d'élus municipaux se sont mis en place aux portes de l'été, sur juillet/août, 2 mois bien utiles pour le travail personnel de découverte, surtout pour certains, nouveaux dans leurs fonctions. Septembre, la rentrée est là, qui nous a rempli d'espoirs, de pouvoir enfin avancer sur du concret, les choses se passent effectivement comme cela, malheureusement « le couperet » tombe de nouveau début novembre, avec la mise en place de ce nouveau confinement, beaucoup de choses sont stoppées. Mais tout ceci, c'était en 2020...

2021 ; nous voilà, avançons sereinement avec encore plus que jamais, en ligne de conduite, la définition « de nos priorités qui conviennent au plus grand nombre d'Albignolais », c'est là que se situe notre challenge ; un mandat de 6 ans c'est long et court à la fois ; COURAGE.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2021 à tous. Prenez soin de vous et de vos proches. ▸



RUBRIQUE MÉDICALE

3 MÉDECINS : Groupe médical :

6 Esplanade Daniel Sarrabat

• **Dr Chloé LADOUS :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi
sur rendez-vous : 04 78 91 58 34**

• **Dr Catherine BERNARD DE
VILLENEUVE : Mardi, mercredi,
vendredi, samedi en alternance
sur rendez-vous : 04 78 91 70 39**

• **Docteur Emmanuel GEROUDET :**
**Lundi, mercredi, jeudi, samedi
en alternance sur rendez-vous :
04 72 02 70 77**

2 ORTHOPHONISTES :

• **Françoise ROCHER,
Mélanie COLIN et Emilie CORSANI**
6 Esplanade Daniel Sarrabat
Sur rendez-vous : 04 78 98 28 30

1 PODOLOGUE PÉDICURE :

• **Corinne DESPERT**
Pédicure Podologue D.E.
2 place Verdun - 04 78 27 03 17

PHARMACIE DES 2 RIVES

13 rue Germain - 04 78 91 45 09
lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30, le samedi de
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Fermée : dimanche (sauf jour de
garde)
pharmades2rives@gmail.com

1 SAGE-FEMME :

• **Sandrine LYONS BURSI**
8 Esplanade Daniel Sarrabat
04 78 98 20 64 / 06 78 27 38 81
sur rendez-vous.)

3 INFIRMIERS :

• **Annick SALIGNAT,
Marie MICHEL et Vincent MALIAN**
Tél. : 04 78 91 61 07
Soins à domicile
6 Esplanade Daniel Sarrabat
Permanences : lundi au vendredi
de 9h15 à 9h45

2 OSTÉOPATHES :

• **Félix COMBIER**
Atelier des Possibles,
place de Verdun
06 44 96 11 39
Felix.combier@outlook.fr
• **Francis NYOCK**
8 Esplanade Daniel Sarrabat
Sur rendez-vous : 09 81 01 72 69

3 MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES :

• **Jérémie DAGUENET**
et Nadia ZOELLER,
6 Esplanade Daniel Sarrabat
Sur rendez-vous : 04 78 91 70 49
• **Blandine SALLÉ**
2 chemin du Tremblay
Sur rendez-vous : 06 78 28 14 19

2 PSYCHOLOGUES :

• **Marie-Thérèse BALAIS :**
8 Esplanade Daniel Sarrabat
Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32
• **Ludovic ISSARTEL - Atelier des**
Possibles, place de Verdun
Tél : 06 83 84 18 69 / psychologue.
issartel@gmail.com



VOUS AVEZ UN PROJET PROFESSIONNEL ?

La mairie vous propose un soutien technique :

- * Accompagnement, Orientation, Conseils sur une recherche de formation (organisme et financement).
- * Conseils sur la recherche d'une école ou d'une entreprise dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.
- * Création de votre CPF (Compte Personnel de Formation)

Sur rendez-vous les samedis matins.

Contact au : 04 78 91 31 38

Merci de vous munir de votre carte vitale, d'un CV et des documents explicatifs concernant votre projet.

VACANCES

Vacances d'hiver 2021

Du vendredi 5 février après la classe

Au lundi 22 février au matin.



ÉTAT CIVIL

OCTOBRE À DÉCEMBRE 2020

Naissances

- KHALFI** Ylies né le 20 octobre
BOUGUERBA Esra née le 22 octobre
KACED Inaya née le 20 novembre
TERRAT Mya Charline née le 30 novembre
LAURENSON Owen Gaëtano James né le 21 décembre
BIHAN Léna Louise née le 28 décembre

Mariages

- GUILLOT** Françoise Madeleine Michèle
et **ALLAIN** André Jean le 31 octobre
ROCHA Kévin
et **MARTIN** Amandine Élodie le 05 décembre

Décès

- GIRAUDET** Nicole née MAILLET le 06 novembre
POUCHARD André le 06 novembre
BENSALAH Brahim le 10 novembre
COTTE Jean le 24 novembre
CHOLLET Jacques le 16 décembre